



attestation n° 016  
émise le : 31 janvier 2006  
selon le dossier technique n° FPF/025  
avec Avis de Conformité du CTBA

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : ..... **PIERRARD & Fils**  
adresse : ..... **route de Lametz**  
..... **08130 LA SABOTTERIE**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

- Qualité technique :**
  - o Avoir obtenu un Avis de Conformité du **CTBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
  - o Indiquer les performances obtenues sur un échantillon de sa gamme
  - o Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base d'un cahier des charges commun.
  - o Faire effectuer une visite de contrôle tous les 2 ans par un technicien du CTBA,
  - o Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.
- Qualité environnementale :** met en œuvre les trois engagements de progrès définis avec l' **ADEME**
  - o Réduire, trier et valoriser au mieux les déchets
  - o Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - o Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).
- Qualité de service :** aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.

pour sa gamme : PIERRARD 46 mm limitée dans cette évaluation aux fenêtres, portes-fenêtres bois ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux fabriquées en moabi ou chêne ou movingui, essences utilisées massives et purgées d'aubier (dimensions maximales tableau : 1 vantail 2.25 x 0.80 m. 2 vantaux 2.25 x 1.60 m.

**Normes de référence :**

NF P 23-305 : Menuiserie en bois - Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois  
XP P 23-310 : Fenêtres, portes-fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés en bois - Pose des vitrages en atelier  
NF P 20-201 : DTU 36.1 - Travaux de bâtiment - Menuiserie en bois

**Performances** (se référer au dossier technique pour les normes d'essai et de classification utilisées)

-  $A^*_{4}$   $E^*_{78}$   $V^*_{A2}$  classement obtenu sur une porte-fenêtre 2 vantaux en moabi, H 2.25 m x L 1.60 m (tableau) PIERRARD 46 mm, sans fourrure d'isolation, vitrage 4/10/4 à faible émissivité, soubassement contreplaqué CTBX 25 mm.

**Affaiblissement acoustique:**

-  $R_{A,Tr}$  = 28 dB mesuré sur porte-fenêtre 2 vantaux en moabi 2,18 m x 1,45 m (hors tout), PIERRARD 46 mm - vitrage : 4/10/4 faiblement émissif, soubassement contreplaqué CTBX 25 mm.

**Isolation thermique :**

- $U_w$  = 2,5 W/ (m<sup>2</sup>.K) calculé sur une porte-fenêtre 2 vantaux en moabi 2,18 m x 1,45 m (hors tout) PIERRARD 46 mm - vitrage : 4/10/4 Planitherm Futur N† à lame d'air, soubassement contreplaqué CTBX 25 mm.
- $U_w$  = 2,3 W/ (m<sup>2</sup>.K) calculé sur une fenêtre 2 vantaux en moabi 1.48 m x 1,45 m (hors tout) PIERRARD 46 mm - vitrage : 4/10/4 Planitherm Futur N et à lame d'air.

Le dossier technique n° FPF/025 présente également la gamme PIERRARD 56 mm. Aucun échantillon de cette gamme n'a été testé par le CTBA. Cependant, selon le descriptif du dossier technique et dans les limites de ce dossier technique (type, dimensions, essences de bois), la gamme PIERRARD 56 mm est conforme aux normes de spécification techniques.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique CTBA, qui correspond à une évaluation en date du : 31 janvier 2006 selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais. Elle ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus, conformément au règlement déposé auprès de la DGUHC du Ministère de l'Équipement des Transports du Logement de la Mer et du Tourisme, dans le cadre de la variante à la « solution technique maisons individuelles» RT 2000, agréée sous le n° M001 ST2001-001.

Le Président d'IRABOIS,  
Gestionnaire de la Charte de Qualité

**PIERRARD & FILS**  
entreprise signataire

SAS au capital de 150.000 €  
Route de Lametz  
08130 LA SABOTTERIE  
Tél : 03.24.71.32.80 - Fax : 03.24.71.32.81  
SIRET 787 020 460 00020  
RC Cluses 12 001 787 020 460

10 rue du Débarcadère  
75852 PARIS cedex 17  
tél. 33 (0)1 40 55 14 60  
fax. 33 (0)1 40 55 14 65  
iraboiss@magic.fr

